



LE BILAN DE CES DERNIÈRES SEMAINES POUR LA TOUTE JEUNE ASSOCIATION HANDI LINE EST PLUTÔT POSITIF ET VRAIMENT TRÈS ENCOURAGEANT. APRÈS UN DÉMARRAGE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES, LE PILOTE A STABILISÉ SON ENGIN ET A MAINTENU LE CAP !

HANDI LINE MAINTIENT SON CAP!

Il faut à présent poursuivre sur cet élan, après avoir initié ce projet, créé une terminologie « wheelchair », chorégraphié des danses dans le respect de la danse en ligne originale,

créé des nouvelles danses, débuté des cours réguliers, avec des danseurs qui ont rapidement accroché à cette manière nouvelle de danser en fauteuil, au milieu d'autres danseurs valides !

Depuis longtemps déjà, la danse se pratique en fauteuil roulant : danses de salon, rock & roll, accessible à des danseurs ayant une très bonne maîtrise du haut de leur corps ... Mais quid de ceux qui souffrent de handicaps différents, d'atteintes neurologiques ou musculaires qui ne leur permettent pas une rapidité de mouvements, des accidentés de la vie, de ceux privés d'un membre ou appareillés, de ceux souffrant de la perte de sens essentiels, tels la vue ou l'ouïe ? C'est de ceux-là que l'association Handi Line veut s'occuper, grâce à la danse en ligne, structurée et chorégraphiée, que la pratique de ce loisir devient accessible à tous. L'avenir nous annonce de belles et bonnes choses : Annie Michel, de l'Association « Country Friends » de Forbach (57), suit les cours pour commencer à donner ses propres enseignements en 2008 à Hoerdt (68), avec le soutien de l'Inter-Clubs Country du Grand-Est. Annie Pelissier envisage de mettre en place une section dans la région parisienne. Un projet qui va être développé avec une association de Toulon, l'ACEVE, pour mettre en place un programme de danse destiné aux enfants handicapés. Et signalons le magnifique engagement de Stéphanie



Porchet, membre de l'association « Hello Country Dance » à Saint Léger du Bourg Denis (76), qui non seulement prend un plaisir immense à danser sur ses roues, mais s'est lancée dans la création de danses avec beaucoup de plaisir et de réussite ... Il faut encore souligner l'engagement à nos côtés, de la FFCLD, avec qui va mettre en route, un programme de formation, destiné aussi aux personnes valides souhaitant enseigner à des personnes à mobilité réduite, qui devrait débuter en 2008.

L'engagement de la FFCLD est total pour nous aider à développer ce style de danse, pour aider toutes les personnes atteintes d'un handicap, à accéder à ce type de loisir : la line dance. Communiqué "dernière minute": La FFCLD, par sa compétence, sa dimension, ses relations et surtout son éthique, a rencontré les responsables gouvernementaux et vient de recevoir officiellement le soutien de Patrick GOHET, Délégué Interministériel du Handicap en France. La FFCLD, désormais interlocutrice directe et reconnue auprès de ce responsable au sein du gouvernement français concernant la gestion du handicap au niveau national, se met au service de Handi Line pour toutes ses démarches de développement. En effet, la FFCLD a permis, grâce à Handi Line, de démontrer au délégué interministériel la possibilité de l'intégration des personnes handicapées au sein de la country dance et line dance. Aussi, ce soutien officiel permet désormais à la FFCLD de prendre contact directement avec les grandes fondations françaises afin d'obtenir des soutiens financiers et des conseils afin de les transmettre à Handi Line et tous les clubs s'y afférant. Pour en savoir plus sur notre association :

<http://www.handiline.fr>

Gilles Bataille « Gillou »